

**MAIRIE D'AVANNE-AVENEY (25720)**  
**CANTON DE BOUSSIÈRES**  
**ARRONDISSEMENT DE BESANÇON**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 24 AVRIL 2014 A 19H30**

*Membres en Exercice : 19*

*Date de Convocation : 17/04/2014*

*Date d’Affichage : 18/04/2014*

*- de la Convocation : 17/04/2014*

*- du Compte- rendu : 30/04/2014*

L’an deux mille quatorze, le vingt-quatre avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d’Avanne-Aveney, régulièrement convoqué, s’est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Alain PARIS

Présents : M. AUBRY P., Mme BERNABEU M.J., MM. BILLOT J.P., DELMOTTE L., Mmes ESSERT S., GERARD A., M. GODARD J. à partir de 20h30, MM. JOUFFROY B., LEMAIRE R., LOUALI M.T., Mmes MAZLOUMIDES D., MULIN B., MM. PARIS A., PERRIN Y., Mme PIQUARD B., M. RAMBOZ M., Mmes ROBERT M.C., ROY L.

Absente excusée : Mme HUMBERT A., représentée par Mme PIQUARD B.  
M. GODARD J., représenté par M. RAMBOZ M. jusqu’à 20h30

Secrétaire de Séance : M. LEMAIRE Robert

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

### BUDGETS 2014

01 – Fiscalité 2014.

02 – Subventions attribuées aux associations.

03 - Budget communal.

04 - Budget assainissement.

05 - Budget eau potable.

06 - Budget forêt.

07 – C.C.A.S.

### FORET

01 – Programme des travaux forestiers annuels.

### TRAVAUX

01 – Enfouissement des gaines souterraines pour le futur réseau de transmission par fibre optique.

### DIVERS

01 – Amortissement des subventions d’équipement

02 – Syndicat d’Electricité de l’Agglomération Bisontine (SEAB)

03 – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue

04 - Election des membres de la commission d’appel d’offres pour la Délégation du Service Public

05 – Convention « Petits débrouillards »

## I. BUDGETS 2014

### I.1 – Fiscalité 2014

#### Délibération 2014/57 - Suffrages exprimés 19

Prenant acte de l'évolution des contraintes budgétaires pour tous les ménages, le Maire propose au conseil de laisser inchangés les taux de toutes les taxes communales pour l'année 2014 :

- Taux taxe d'habitation	12,07 %
- Taux taxe foncière	22,05 %
- Taux taxe foncière (non bâti)	22,80 %

Vote à l'unanimité moins 1 abstention.

### I.2 – Subventions attribuées aux associations

#### **Subventions déjà accordées en 2014**

- Arc en Ciel	600 €
- Rock Of The Marne : anciens combattants de la guerre 39/45	400 €

#### **Subventions à verser**

- ALEDD : Association qui organise et encadre les séances de loisirs d'enfants handicapés.	300 €
- Amicale Guy Moquet : Amicale des résistants du groupe Guy Moquet.	100 €
- AVALFORT : association de la mise en valeur des fortifications historiques sur les collines.	150 €
- Banque alimentaire de Saint-Vit	500 €
- Le Liseron : association de soutien aux malades.	300 €
- Les amis de Bellevaux : association en charge de l'animation dans le centre de Bellevaux.	200 €
- Divers	7.950 €
- Les myopathes	300 €
- Prévention routière	100 €
- Ronde de l'espoir : association pour la collecte de ressources au titre de la recherche sur le cancer.	300 €
- Semons l'espoir	300 €
- Vivre à Avanne : association en charge de l'animation au Centre J.Weinman.	400 €
- Bibliothèque des malades du CHRU de Beançon	100 €

Total des subventions 12.000 €

Vote à l'unanimité.

### I.3 – Budget communal

Le budget 2014 intègre environ 1.576.000 €uros de budget de fonctionnement. Ces crédits tiennent compte des crédits consommés en 2013 et d'une augmentation pour certains chapitres tels que les activités pour le périscolaire, l'actualisation des contrats de maintenances et de vérifications techniques obligatoires, les dépenses alimentaires pour la cantine, le taux de TVA à 20%, la création d'un poste d'encadrement de catégorie A estimé à 58.000 €uros et des dépenses imprévues évaluées à 50.000 €uros.

Le budget 2014 intègre environ 1.851.000 €uros d'investissements. Ces crédits sont principalement affectés aux différentes études, frais d'acquisitions de terrains pour la future construction de l'espace polyvalent et du cimetière, ainsi que tous les travaux de voirie, de sécurité, mise aux normes et acquisition de matériels informatiques pour répondre aux nouvelles technologies d'échanges.

Vote du Budget communal.

#### **I.4 – Budget assainissement**

Le budget 2014 a été établi avec une baisse de la part communale de 1,37 € H.T. par m<sup>3</sup> en 2013 à 1,17 € H.T. par m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le total du budget est estimé à environ 485.000 €uros pour le fonctionnement et 176.000 €uros pour des futurs travaux d'extension de réseau.

Vote du Budget assainissement.

#### **I.5 – Budget eaux potable**

Le budget 2014 a été établi avec une baisse de la part communale de 0,217 € H.T. par m<sup>3</sup> en 2013 à 0,117 € H.T. par m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le total du budget est estimé à environ 204.000 €uros pour le fonctionnement et 92.000 €uros pour pallier aux dépenses de reconstruction des réseaux anciens.

Vote du Budget eau potable.

#### **I.6 – Budget forêt**

Le budget 2014 a été établi avec une probabilité de recettes limitée à 15.000 €uros.  
Le total du budget est estimé à environ 15.000 €uros pour le fonctionnement et 40.000 €uros pour l'investissement.

Vote du budget forêt.

#### **I.7 – Budget C.C.A.S.**

Le total du budget de fonctionnement est estimé à environ 10.000 €uros.

Vote du budget CCAS.

## **II. FORET**

### **II.1 – Programme des travaux forestiers annuels**

Les services de l'ONF proposent à la commune d'engager, dans le cadre de leur programme annuel, des travaux forestiers d'investissement qu'il est souhaitable de réaliser pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune pour un montant HT. Estimé à 9.290 €uros (parcelles 15 et 17).

Vote du Conseil Municipal, à l'unanimité moins 1 abstention.

## **I. TRAVAUX**

### **III.1 – Enfouissement des gaines souterraines pour le futur réseau de transmission par fibre optique**

Par délibération 2014/07 du 05 février 2014, au titre d'une mesure d'anticipation quant à la future mise en place de liaison internet rapide par fibre optique, il avait été décidé de profiter de l'opportunité de l'enfouissement des lignes HTA par ERDF pour confier à la société Sobeca, la pose de gaines souterraines, avec les contraintes de surlargeur de fouille, pour un montant H.T. de 68.714 Euros. Hors, la société Sobeca n'était pas habilitée à traiter avec la commune, seule ERDF dans une convention « cadre national » pour la pose de fourreaux de communications électroniques conjointement avec un ouvrage électrique, l'était ; montant de l'opération 133.063 Euros H.T.

Pour la CAGB, le déploiement de la fibre optique en vue d'apporter le très haut débit à l'ensemble des habitants de la commune est prévu à l'horizon 2015/2020. Ni le calendrier, ni les modalités de déploiement par Orange ne sont connus, mais l'expérience des zones actuellement déployées par cet opérateur montre qu'il est en mesure d'utiliser ses ressources existantes, c'est pourquoi, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la délibération 2014/07.

## **IV. DIVERS**

### **IV.1 – Amortissement des subventions d'équipement**

#### **Délibération 2014/58 - Suffrages exprimés 19**

Une subvention de 600 Euros a été octroyée à l'ACCA d'Avanne-Aveney, au compte 20421.

Il y a lieu d'amortir de telles subventions, aussi le Maire propose au Conseil Municipal d'amortir les subventions d'équipement sur une année.

Vote à l'unanimité du Conseil Municipal moins 1 contre.

### **IV.II – Syndicat d'Electricité de l'Agglomération Bisontine (SEAB)**

#### **Délibération 2014/59 - Suffrages exprimés 19**

Le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu d'élire de nouveaux délégués pour représenter la commune au sein du Syndicat d'Electricité de l'Agglomération Bisontine (SEAB) :

1 titulaire et un suppléant

Candidats :	M. LEMAIRE Robert	Titulaire
	M. GODARD Joël	Suppléant

Vote du Conseil Municipal, à l'unanimité.

#### IV.III – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue

##### Délibération 2014/60 - Suffrages exprimés 19

Dans sa réunion du 28 mars 2014, deux délégués, un titulaire et un suppléant ont été désignés pour représenter la commune au Syndicat de la Haute Loue. Le Maire informe les Conseillers que l'évolution de ce Syndicat impose que la commune soit représentée par deux titulaires et deux suppléants :

Candidat :	M. JOUFFROY Bernard	titulaire
	M. DELMOTTE Laurent	titulaire
	M. BILLOT Jean-Pierre	suppléant
	M. GODARD Joël	suppléant

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

#### IV.4 – Election des membres de la commission d'appel d'offres pour la Délégation du service public

##### Délibération 2014/61 - Suffrages exprimés 19

Le Maire rappelle que les membres de cette commission sont élus parmi les membres du conseil, la commission est constituée de trois membres titulaires, de trois membres suppléants et du Maire ou de son représentant.

Candidats titulaires : M. PERRIN Yohann, M. AUBRY Patrick, Mme ESSERT Sylvia.

Candidats suppléants : Mme PIQUARD Brigitte, Mme ROY Laetitia, M. RAMBOZ Michel.

Vote du Conseil Municipal, à l'unanimité.

#### IV.5 – Convention « Petits Débrouillards

##### Délibération 2014/62 - Suffrages exprimés 19

Le Maire rappelle au conseil que dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires il est nécessaire de mettre en place différentes activités. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec l'association « les Petits Débrouillards » qui proposera diverses animations.

*L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21h00.*

Le Maire,  
Alain PARIS

